

Règlement officiel du tournoi des jeunes

Jeudi, le 1 mai 2025

Le tournoi des jeunes sera organisé le 1 mai 2025 à Moutfort. Le tournoi est réservé aux équipes des catégories suivantes :

- Bambinis U7 (années de naissance 2018 et plus jeune)
- Pupilles U9 (années de naissance 2016 et 2017)
- Poussins U11 (années de naissance 2014 et 2015)
- Minimes U13 (années de naissance 2012 et 2013)

Chaque équipe sera composée de 10 joueurs au maximum. Pour les rencontres, les équipes se composent de :

- Bambinis : 4 joueurs (pas de gardien)
- Pupilles : 4 joueurs et 1 gardien de but
- Poussins : 5 joueurs et 1 gardien de but
- Minimes : 5 joueurs et 1 gardien de but

Toutes les équipes sont priées de se munir d'un jeu d'uniformes de réserve d'une couleur différente du maillot officiel ou de chasubles en couleur différente.

Seulement les ballons de match seront mis à disposition par l'organisateur. Les équipes sont priées d'apporter leurs propres ballons pour l'échauffement.

Article 2

Le tournoi se déroulera selon les règles et prescription de la F.L.F. (mais sans hors jeu). Les matchs seront arbitrés par des licenciés du FC US Moutfort-Medingen.

Déroulement et grandeur du terrain :

- Bambinis : terrain 25m x 15m (mode championnat FLF) 1 x 10 minutes
- Pupilles : terrain 35m x 25m (mode championnat FLF) 1 x 10 minutes
- Poussins : 1/4 terrain et 1 x 10 minutes
- Minimes : 1/4 terrain et 1 x 10 minutes

Le programme officiel des différentes catégories est annexé au présent règlement.

Article 3

Une feuille de match unique pour l'ensemble du tournoi sera déposée avec les licences au secrétariat du tournoi avant le premier match.

Toute tentative de fraude concernant l'âge ou l'identité d'un ou plusieurs joueurs entraînera l'exclusion du/des joueur(s) concerné(s) pour la suite du tournoi et la défaite par forfait (3-0) de chaque rencontre à laquelle ce joueur aura participé.

Article 4

L'expulsion d'un joueur (carton rouge) entraînera l'exclusion du joueur pour le reste du tournoi. Ceci ne compte pas pour une exclusion temporaire.

Article 5

Le classement se fait par addition des points :

- victoire 3 points
- match nul 1 point
- défaite 0 point

En cas d'égalité de points, les équipes concernées seront départagées comme suit :

1. meilleure différence de buts
2. le nombre de buts marqués
3. le résultat de la confrontation directe
4. trois tirs au but

Article 6

Tous les joueurs participant au tournoi recevront une médaille et une coupe sera offerte aux trois premiers de chaque catégorie.

Article 7

Des vestiaires et des douches sont mis à disposition au stade du FC US Moutfort-Medingen. Le FC US Moutfort-Medingen décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol d'objets dans les douches, vestiaires et dans l'enceinte du club.

Article 8

Les classements sont établis sous la seule responsabilité du secrétariat du tournoi. Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par le secrétariat. L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de force majeure.

Article 9

L'inscription du tournoi entraîne l'acceptation entière du présent règlement.

Le comité du FC US Moutfort-Medingen